

Ouverture par le Président

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Le changement évite que l'on s'ennuie paraît-il. Il favorise le dynamisme et la créativité. Mais là, quel contraste entre la récolte 2024, historiquement faible et 2025, parmi les plus abondantes.

Ce qui est très réjouissant, c'est un retour à une bien meilleure situation pour l'activité des centres collecteurs qui vivent du volume réceptionné.

Si la récolte fut bonne, en quantité comme en qualité, le contexte dans lequel nous évoluons reste très compliqué et préoccupant. D'une part, la situation géopolitique, pour le moins instable, changeant de jour en jour au gré des humeurs de certains dirigeants, engendre des hausses de coûts de production et des incertitudes sur la sécurité de l'approvisionnement en matières premières. Les producteurs font donc face à une nouvelle augmentation des coûts, comme le reste de la filière, notamment ceux qui sont gourmands en énergie. D'un autre côté, la perte de marchés au niveau de la transformation, à l'exemple de la délocalisation d'une entreprise du groupe Nestlé, engendre une situation de surcapacité de transformation. Ceci, couplé à une pression sur les prix à l'importation provoque une concurrence accrue sur le marché indigène et ses acteurs.

C'est un peu la quadrature du cercle: alors que les coûts des moyens de production sont à la hausse, on souhaite en même temps voir les prix indicatifs baisser, tout en durcissant les critères qualitatifs. Sans compter une politique agricole qui limite la marge de manœuvre des producteurs pour répondre aux attentes du marché. Tout un programme.

Dans ce dilemme entre des méthodes de production de plus en plus restrictives et des attentes du marché plus élevées, je prendrais l'exemple de l'ergot. Pour la 2^{ème} année consécutive, la présence d'ergot dans les blés panifiables nous aura tenu en haleine, avec des différences régionales marquées. En effet, les centres collecteurs impactés auront sué pour gérer ces lots contaminés. La présence de ce champignon toxique dans les blés, alors qu'il se cantonnait en principe au seigle et au triticale, inquiète la filière. La recherche des causes nous ramène à certaines bonnes pratiques agricoles qui tendent à s'oublier avec l'extensification induite par la politique agricole. Je pense ici au labour, pas forcément systématique, ou encore et surtout à la gestion des graminées, qui ont une fonction de plante hôte, que ce soit dans les bords de champs ou directement dans la culture. Selon les spécialistes, le manque de luminosité au printemps 2025 aurait favorisé l'infection de manière inhabituelle. Nous verrons si la récolte 2026 présente la même problématique, ce qui plaiderait plutôt pour une recrudescence ou si au contraire, il s'agissait d'un phénomène passager et exceptionnel. Ce qui serait préférable. Toutefois, je crains pour ma part que ce problème persiste et oblige tous les acteurs, administration comprise, à prendre rapidement des mesures pour lutter contre un retour de l'ergot.

Si je mets en parallèle les discussions autour d'un durcissement des conditions de mise en marché concernant l'ergot, imposé par la loi, en ne se limitant plus à la présence de sclérotés

dans les lots de graines, mais aussi à la teneur en alcaloïdes à l'échelon de la meunerie, il faut rester vigilants. Il faudra le cas échéant lutter contre les causes, plutôt que d'attendre des centres collecteurs qu'ils s'équipent tous de trieurs optiques pour tenter de corriger les erreurs commises en amont et sauver des lots contaminés.

L'avenir de notre filière réside dans une vision commune, un respect mutuel, avec pour objectif de maintenir un taux d'auto-provisionnement global de 50%, au minimum pour les denrées alimentaires. C'est un défi, alors que j'ai le sentiment que nous entrons dans une phase plus difficile qui tend à se durcir. Plusieurs thématiques vont fortement solliciter la filière, à l'exemple de la prochaine négociation sur les prix indicatifs pour les panifiables et à la mise en œuvre des nouveaux critères liés à la teneur en protéine, critères que certains aimeraient déjà voir évoluer à la hausse. Mais, nous devons nous efforcer de trouver un chemin ensemble, car nous sommes liés. On dit que les producteurs se portent bien quand les transformateurs se portent bien. C'est vrai ! Mais l'inverse aussi ! Et c'est ce à quoi nous nous engageons aux côtés des producteurs.

Dans cette chaîne de valeur, nous devons pouvoir compter sur des partenaires commerciaux forts et fiables. Nous avons besoin de systèmes robustes et équitables pour l'ensemble des centres collecteurs et des producteurs. Ce sont des paramètres indispensables pour que les centres collecteurs restent unis et contribuent à un regroupement de l'offre pour conserver une position solide dans les négociations.

Pour terminer, je souligne aussi un point de convergence au cours de cette exercice. Je me réjouis que nous ayons pu trouver une position commune avec nos collègues de l'Association des centres collecteurs privés VGS pour ce qui a trait à la mise en œuvre du nouveau barème pour la protéine. C'est un point qu'il ne faudra pas manquer d'anticiper à l'approche de la récolte 2026 qui s'annonce prometteuse, sachant que selon les régions et l'année, cet élément pourrait avoir des conséquences non négligeables.